



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Anderlecht
Service de l'Urbanisme
Rue Van Lint, 6
B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, 5/5/2021

Votre réf.

Réf. KCML : **AND20293**
Réf NOVA : **01/PFD/1775517**

ANDERLECHT. Avenue d'Itterbeek, 600 – Veeweyde.
(= ZP du Luizenmolen)
PERMIS D'URBANISME : rénover et étendre un refuge animalier.
Demande de BUP – DU du 25/03/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 21/04/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. ahanson@urban.brussels; nnachid@urban.brussels; urbanisme@anderlecht.brussels; hlelievre@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; cvandersmissen@urban.brussels; mbadard@urban.brussels; crms@urban.brussels